

Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, avant la date stipulée dans ce PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCAN) est membre de divers groupes de travail du programme de collaboration en matière de technologies d'énergie éolienne de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et participe aux réunions d'experts en technologies par l'entremise de représentants. Le Canada souhaite prendre part à ces activités afin de représenter les intérêts canadiens, d'apprendre et d'adopter des pratiques exemplaires d'autres membres et pays participants, et de contribuer aux discussions et aux recherches par ses connaissances.

RNCAN a besoin de services pour effectuer des travaux dans les trois tâches du programme de collaboration en matière de technologies d'énergie éolienne de l'AIE suivantes :

- Tâche 19 – L'énergie éolienne dans les climats froids (<https://community.ieawind.org/task19/home>) (en anglais seulement)
- Tâche 32 – Systèmes LIDAR pour le déploiement d'énergie éolienne (<https://community.ieawind.org/task32/home>) (en anglais seulement)
- Tâche 41 – Faciliter la production d'énergie éolienne pour bâtir un avenir axé sur l'énergie décentralisée (<https://community.ieawind.org/task41/home>) (en anglais seulement)

Les travaux comprennent les suivants :

Tâche 19

- Participer à au moins une réunion par année.
- Représenter le Canada au cours des réunions et des discussions relatives à la tâche.
- Participer activement aux sujets liés à l'énergie éolienne et aux climats froids, et prendre part au programme de recherche pertinent découlant de la tâche 19 qui est prévu, est en cours ou a été achevé récemment.
- Résumer les recherches d'autres pays qui pourraient être pertinentes dans un contexte canadien.
- Produire un ou des rapports annuels sur la tâche 19, comprenant un résumé des recherches et des renseignements présentés et reçus, un résumé des pratiques exemplaires, un résumé des derniers développements technologiques et de la façon dont ils concernent le Canada ou peuvent être exploités par le pays, ainsi que tout autre renseignement jugé important pour le secteur éolien du Canada.

Tâche 32

- Participer à au moins une réunion par année.
- Représenter le Canada au cours des réunions et des discussions relatives à la tâche.
- Participer activement aux sujets liés à l'énergie éolienne et au système et à la technologie LIDAR, et prendre part au programme de recherche pertinent découlant de la tâche 32 qui est prévu, est en cours ou a été achevé récemment.

- Résumer les recherches d'autres pays qui pourraient être pertinentes dans un contexte canadien.
- Produire un ou des rapports annuels sur la tâche 32, comprenant un résumé des recherches et des renseignements présentés et reçus, un résumé des pratiques exemplaires, un résumé des derniers développements technologiques et de la façon dont ils concernent le Canada ou peuvent être exploités par le pays, ainsi que tout autre renseignement jugé important pour le secteur éolien du Canada.

Tâche 41

- Participer à au moins une réunion par année.
- Représenter le Canada au cours des réunions et des discussions relatives à la tâche.
- Participer activement aux sujets liés à l'énergie éolienne et à la production d'énergie décentralisée, et prendre part au programme de recherche pertinent découlant de la tâche 41 qui est prévu, est en cours ou a été achevé récemment.
- Résumer les recherches d'autres pays qui pourraient être pertinentes dans un contexte canadien.

Produire un ou des rapports annuels sur la tâche 41, comprenant un résumé des recherches et des renseignements présentés et reçus, un résumé des pratiques exemplaires, un résumé des derniers développements technologiques et de la façon dont ils concernent le Canada ou peuvent être exploités par le pays, ainsi que tout autre renseignement jugé important pour le secteur éolien du Canada.

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il répond aux exigences suivantes :

- Représenter déjà le Canada auprès de l'AIE ou être en mesure de devenir représentant du Canada auprès de l'AIE*.
- Posséder au moins cinq années d'expérience de la recherche sur les activités en climat froid se rapportant au secteur éolien (cela comprend l'évaluation des ressources, les prévisions, les pratiques exemplaires concernant l'exploitation d'un parc éolien en climat froid).
- Posséder au moins cinq années d'expérience de la recherche sur les systèmes LIDAR pour le déploiement de technologies éoliennes.
- Posséder au moins deux années d'expérience de la recherche sur les systèmes d'énergie décentralisée.

* Le processus par lequel un fournisseur intéressé devient représentant est décrit ici : <https://community.ieawind.org/about/membership> (en anglais seulement).

4. Accords commerciaux

Ce marché n'est soumis à aucun accord commercial.

5. Justification du fournisseur présélectionné

Le fournisseur mentionné à la section 11 ci-dessous est le seul fournisseur connu qui répond aux critères obligatoires énoncés à la section 3 ci-dessus.

Si le Canada reçoit un énoncé de capacités d'un fournisseur contenant suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il respecte les exigences du présent PAC, un processus

concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet achat en vertu de l'alinéa 6d) - une seule personne est capable d'effectuer le travail.

Le fournisseur identifié, Nergica, est le seul à pouvoir satisfaire à tous les critères identifiés au paragraphe 3 ci-dessus.

7. Exclusions et/ou Raisons d'un appel d'offres limitées

N/A

8. Titre de propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle découlant du contrat proposé demeurera à Ressources Naturelles Canada.

9. Période du contrat

La période du contrat sera du 16 décembre 2019 au 31 mars 2020, plus deux (2) années optionnelles.

10. Coût estimé

La valeur estimée du contrat est plus petite que 55,000.00\$ CAD, taxes incluses.

11. Nom et adresse du fournisseur proposé

Nergica
70 rue Bolduc
Gaspé (Québec)
G4X 1G2

12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services / biens décrits dans le présent document peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit, de préférence par courrier électronique, à la personne de contact identifiée dans le présent avis au plus tard à la date et l'heure de clôture. Remarque. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

13. Date de fermeture

La date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 29 novembre 2019 at 14:00 (Heure Normale de l'Est).

14. Autorité contractuelle

Caroline Demers
1055, rue du P.E.P.S.
Québec (Québec) G1V 4C7
Telephone: 418-648-8308
caroline.demers3@canada.ca